LA VILLE INVESTIT POUR LE CADRE DE VIE

Infos travaux

POUR UNE VILLE APAISÉE

FÉVRIER - AVRIL 2021

QUAI SCHAKEN ET MAIL FERRIÉ

PROLONGEMENT DE LA PISTE CYCLABLE DU QUARTIER DES BAGAUDES

Après le prolongement de la promenade de la Pie et la mise en service de la promenade cyclable bidirectionnelle des Bagaudes, l'aménagement en faveur des circulations apaisées se poursuit.

Les travaux de prolongement de la piste cyclable sur le quai Schaken débutent prochainement. Cette dernière tranche de travaux marque l'achèvement de la boucle cyclable de Saint-Maur en reliant les quais Beaubourg et Schaken.

Ces travaux comprendront également l'aménagement d'un carrefour surélevé à la rencontre du quai Schaken et de la rue Politzer ainsi que la création d'une aire de stationnement vélo le long du square du mail du Général Ferrié.

Ne pas jeter sur la voie publique

VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS
saint-maur.com
nouscontacter@mairie-saint-maur.com
@VilleSaintMaur
01 45 11 66 23

LOCALISATION :

- **QUAI SCHAKEN** et **MAIL FERRIÉ**

NATURE DES TRAVAUX :

- Travaux de création d'une piste cyclable bidirectionnelle sur le quai Schaken
- Travaux de création d'un carrefour surélevé Schaken/Politzer
- Travaux de création de stationnements vélos
- Travaux signalisation verticale et de marquage horizontale

DÉROULEMENT ET HORAIRES DU CHANTIER :

- **Travaux du 15 février au début avril 2021 ;**
- **La circulation sera fermée sur le tronçon travaillé de 8h à 17h30 ;**
- Les déviations de circulation seront établies au fur et à mesure de l'avancement du chantier ;
- **Le stationnement sera interdit dans l'emprise du chantier.** Nous vous remercions de bien vouloir respecter cette interdiction et de prendre soin de stationner vos véhicules à l'intérieur de votre propriété ou sur les voies adjacentes.

Conscients de la gêne occasionnée par ces travaux d'amélioration du cadre de vie, nous vous remercions de votre compréhension et comptons également sur votre soutien et accompagnement lors de ces travaux.

COÛT :

175 000 € TTC
Ces travaux bénéficient d'un cofinancement :

Région îledeFrance — VAL de MARNE Département

Création d'une aire de stationnement vélo le long du square

VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS
saint-maur.com
@VilleSaintMaur
nouscontacter@mairie-saint-maur.com
01 45 11 66 23